

## **Congrès international d'Art-thérapie. Faculté libre de médecine de Lille, 2012.**

L'Art-thérapie utilise le concept du « Bien » justifiant sa pratique en prison.

Odile Gantier, art-thérapeute, diplômée de la faculté de médecine de Grenoble, mars 2011. Roanne(42).

Mon propos s'appuie sur une pratique de l'Art-thérapie à dominante Arts Plastiques au nouveau centre de détention de Roanne depuis 2009. Cette présentation évoque les difficultés et les spécificités carcérales qui donnent à penser la question médicale autant que sociale.

Reprenant la grande idée de Georges Canguilhem « la santé dépend du lien qu'un individu entretient avec son milieu »<sup>1</sup>. Ainsi en prison, la santé est donc un leurre lorsqu'elle est définie par l'OMS comme un bien-être complet physique, mental et social. Aussi le Bien, est un concept qui mène à l'éthique et donne un sens moral à toute action. L'U.N.E.S.C.O est l'observatoire mondial de l'éthique et ses applications contemporaines sont maintenant indissociables de la science. L'objectivité scientifique se confronte à une perception du vivant. Mais il semble important de définir la différence fondamentale entre vivre et exister. Le vivant se présente comme une capacité à inspirer/expirer. Or la spécificité Humaine est bien au-delà ; c'est-à-dire une capacité, voir une nécessité à exister défini par les liens d'impressions et d'expressions. En effet la santé « sociale » évoqué précédemment défini l'existence en lien avec son environnement.

Considérons qu'exister c'est avant tout s'exprimer, or si en prison les besoins vitaux sont maintenus l'expression et la relation sont mises à mal. L'Art-thérapie permet une expression cadrée et surveillée.

Aussi, en aucun cas le soin d'une personne délinquante ne fait oublier le délit et les victimes.

**La population carcérale est considérée comme ayant une mauvaise gestion des limites par les études psychologiques.** En effet la population se caractérise par un difficile ressenti des limites entre l'instinct et la raison. Le détenu n'a souvent pas trouvé sa place dans son milieu avant l'incarcération, ce qui l'a mené à enfreindre la loi. Il doit se redéfinir une juste place dans le monde. Or le monde carcéral n'est pas juste<sup>2</sup>

**Le protocole est ainsi mis en place.**

Les séances d'Art-thérapie sont individuelles pour soustraire le détenu aux repères carcéraux. Elles sont sur prescriptions médicales, sur RDV dans l'unité de soin du centre de détention.

L'unité de soin, l'U.C.S.A. (Unité Consultation Soins Ambulatoires) est sous l'autorité médicale mais c'est la structure pénitentiaire qui organise et accorde les déplacements des détenus.

L'observation du milieu permet de déterminer des pénalités liés à l'enfermement punitif.

On retrouve systématiquement ; **la culpabilité, la perte d'autonomie, la rupture sociale, l'humiliation, la violence, l'impossibilité à faire des choix.**

Pour les psychologues, la question du délit est au centre de la prise en charge alors que dans la pratique de l'Art-thérapie c'est l'Art et l'individu qui est au centre de la prise en charge.

L'Art a les mêmes repères à l'intérieur et à l'extérieur de la prison alors que les relations humaines sont bien différentes à l'intérieur et à l'extérieur de la prison. La population carcérale se caractérise par « un passage à l'acte » répréhensible or l'Art-thérapie se caractérise par un « passage à l'œuvre » valorisant.

Ma stratégie s'élabore dans la création d'une fiche d'observation qui reprend les 4 phases du phénomène artistique qui sont :

**L'IMPRESSION, L'INTENTION, L'ACTION, la PRODUCTION.**

---

1 Canguilhem Georges « *La connaissance de la vie* » Paris, Vrin 2009.

2 Gantier Odile « *l'art-thérapie à dominante arts plastiques utilise des concepts communs à l'art et à l'éthique justifiant sa pratique en prison* » mémoire diplôme U.F.R FOURIER Grenoble. P 65.

**Une « justesse » des différentes phases est la base de la fiche d'observation et de d'évaluation.** La justesse prend le jugement comme volonté à la fois individuelle et collective. La justesse c'est la qualité qui rend une chose parfaitement et exactement adaptée. Si l'art demande une justesse c'est bien une adaptabilité entre le monde extérieur et une volonté intérieure. La justesse esthétique est l'intention déterminante entre une volonté intérieure et le monde rendant l'être humain autonome.

### **1° phase : L'IMPRESSION.**

Cette première phase est altérée par le milieu. Elle n'a plus de repère de « justesse » en lien avec les valeurs relationnelles du monde extérieure à la prison. L'homme est impressionnable et le monde carcéral a transformé ses perceptions. Toute la sensorialité est déformée : L'éclairage néon comme seule source de lumière transforme les couleurs et les perceptions. La myopie s'installe car la vision lointaine n'est pas stimulée. Une petite variété d'odeurs sont présentent. Les bruits de clés et de verrous résonnent. Les détenus communiquent entre eux en tapant sur leurs barreaux, créant ainsi une ambiance sonore perpétuelle dont on ne peut se soustraire. L'absence de miroir est un facteur contribuant à la perte de l'estime de soi. L'Alexthymie (du grec a : préfixe privatif, lexis signifiant « mot » et thymos signifiant « humeur ») désigne les difficultés dans l'expression verbale des émotions) est un symptôme souvent présent dans le monde carcéral (40% des personnes détenus en souffrent)<sup>3</sup> et générateur de violence. Ces troubles se caractérisent par quatre points- l'incapacité à exprimer verbalement leurs affects-la pauvreté de l'imaginaire-la tendance à recourir à l'action mais surtout à la violence- la tendance à s'attacher à l'aspect matériel et objectif des événements, des situations et des relations.<sup>4</sup> Ces troubles peuvent trouver dans l'expression artistique non-verbale les moyens d'être diminuer.

### **2° phase : L'INTENTION.**

Une intention juste, inclus un désir à faire des projets réalisables. Le détenu évalue ses capacités à pouvoir réaliser un projet dans l'univers carcéral (matériaux restreints) ainsi que ses compétences. Les Items de l'intention sont aussi liés à l'imaginaire et l'engagement. Le monde carcéral donne des valeurs concrètes de conduites très rigides et précises dans lesquelles aucun choix n'est possible or l'Art permet de développer un imaginaire, de faire de multiples choix, et ainsi d'exprimer ses goûts.

### **3° phase : L'ACTION.**

**L'Art permet d'éveiller un imaginaire et de le confronter à une raison, une technique comme structure limite.**

Le caractère diachronique des arts plastiques donne à voir et à penser la trace et la responsabilité de tout acte.

Les Arts Plastiques rendent concrets des notions fondamentales : **d'équilibre, d'harmonie, de différence de point de vue, de proportions, d'égalité.**

Le détenu utilise des outils de mesures (règle, compact...) pour évaluer les distances mal perçues, mal jugées et cela dû à l'altération des sens. L'art-thérapeute met en place des stratégies pour lui permettre de ressentir les distances sans les mesurer ainsi aider le détenu à se faire confiance et recouvrer l'autonomie de ses perceptions.

Mais aussi l'art-thérapeute peut jouer sur la représentation par différents points de vue d'un même objet (le cubisme) et ainsi peut permettre de comprendre les différentes perceptions du monde. L'expérience visant à prendre conscience des multiples points de vue sur un même

3 Atamaniuk Y « *L'alexithimie : une exigence adaptative en milieu carcéral* ». Thèse :DES Psychiatrie, Strasbourg.1994.

4 Cosnier Jacques, professeur de psychologie des communications, « *Emotions et psychomotricité* »vol 19, n°77.2007

objet (réalité objective,) un même évènement (réalité subjective,) peut aider l'individu à juger autrement des évènements de sa vie. Il peut ainsi comprendre les différentes perceptions et représentations du monde selon les cultures.

#### **4° Phase : LA PRODUCTION.**

**L'Art Plastique permet de rendre concret des notions abstraites d'équilibre ou d'égalité pour évaluer la notion de Bien. La production doit être cohérente avec l'intention et l'action, définis précédemment.**

L'Art-thérapie aide l'individu à ressentir ses goûts, lui donne accès à une élaboration de ces choix. Il se redéfinit en ajustant, ses choix et une justesse dans ses actes en rapport avec sa culture. Les projets artistiques sont variés et peuvent utiliser toutes les sensorialités, pour créer des espaces imaginaires nouveaux. Des jeux synesthésiques sont source d'imaginaire et peuvent permettre d'évoquer des émotions. Des sons peuvent suggérer des couleurs, des mots. La synesthésie (du grec *syn*, avec (union), et *aesthesis*, sensation) est un phénomène neurologique par lequel deux ou plusieurs sens sont associés.

Sur le plan pictural un travail d'abstraction aide à développer l'imaginaire et à utiliser les sensations plus que les représentations. L'abstraction (du latin *abstractus*) séparer. La science abstraite s'applique aux lois des phénomènes, et non à un corps particulier c'est aussi, isoler par la pensée.

Pour terminer la séance: Le détenu s'évalue grâce au cube harmonique.

Le cube harmonique donne la possibilité au patient de s'autoévaluer grâce à trois questions :

« Est-ce que j'ai éprouvé du plaisir ? »(Repères liés au ressenti corporel) pour évaluer la sensation du bon.

« Est-ce que c'est bien fait ? »(Repères liés au jugement) pour évaluer la notion de bien.

« Est-ce que cela me plaît ? »(Repères liés à la subjectivité des goûts) pour évaluer l'idéal esthétique.

« L'esprit de cet outil est de synthétiser, par une forme cohérente, connue, explicite et sensible, les trois composantes de la spécificité artistique soit le Beau, le Bien, le Bon, [...].Le jugement étant la fonction principale d'évaluation. Ainsi, cette modalité objective permet de mettre à jour la subjectivité des personnes. »<sup>5</sup>

Ainsi le détenu se redéfinit et s'interroge sur son héritage culturel **d'où il vient, qui il est, sa relation au monde grâce à son idéal esthétique.**

La production artistique lui donne une place dans un monde culturel et artistique hors du contexte carcéral.

On peut évaluer aussi la capacité et la vitesse à faire des choix, qui est en relation avec le temps de détention. On observe qu'au-delà de quelques années, le détenu perd sa capacité à savoir ce qu'il veut. Il peut définir ce qu'il « doit » faire mais plus ce qu'il veut. Comme l'indique Michel Foucault<sup>6</sup> le détenu est docile et redressé pour une vie sociale. L'art-thérapie lui permet de donner un sens à son redressement.

Pour conclure lorsque l'apprentissage des règles de vie et de conduite n'est pas ressenti mais dictée, le sens des actes n'est pas intégré. L'éducation des sens grâce à l'art-thérapie peut permettre de restimuler les perceptions, aidant ainsi à intégrer des règles de vie égalitaire. La loi est un moyen d'éducation car le besoin d'être juste est inné pour être en harmonie avec son milieu.

La loi s'appuie sur la mathématique l'égalité et l'équité. Les peines et les sanctions doivent être équitables pour être acceptés.

---

<sup>5</sup>Richard Forestier « *Tout sur l'art-thérapie.* »Favre, Lausanne. 2007.

<sup>6</sup>Foucault Michel « *surveiller et punir* »Paris, Tel Gallimard 2010.

Grâce à un tableau de synthèse il est possible d'associer les différents domaines de connaissance et d'intégrer l'esthétique. Il se présente comme avec des repères existentiels dans le champ social. Ainsi ;

Le Bon est en relation avec la sensation, la physiologie et notre nature.

Le Bien est en relation avec l'éthique et des notions abstraites d'acquisition, donnant un sens au développement psychologique des acquis.

Le Beau est la relation positive au monde. Il permet d'être dans un lien harmonieux avec son environnement via les différentes sensorialités.

<u>Domaine</u>	<u>Humain</u>	<u>Santé</u>	<u>Sciences</u>	<u>Philosophie</u>	<u>Esthétique</u>
Nature	Etre/Inné	Physique	Biologie	D'où je viens	Bon
Sens	Avoir/Acquis	Mentale	Psychologie	Qui je suis	Bien
Fonction	Relation/Paraitre	Sociale	Sociologie	Où je vais	Beau